

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme au capital de 180.000.000 Dinars

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017.

(En milliers de dinars)	Du 01/10/2017 au 31/12/2017	Du 01/10/2016 au 31/12/2016	Déc.-17	Déc.-16
1 - Produits d'exploitation bancaire	114 687	102 253	420 949	367 760
Intérêts	85 008	68 576	296 529	258 978
Commissions en produits	15 148	13 570	54 858	50 966
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	14 531	20 107	69 562	57 816
2 - Charges d'exploitation bancaire	38 198	35 557	152 404	132 232
Intérêts encourus	37 697	35 351	150 653	131 237
Commissions encourues	501	206	1 751	995
3 - Produit Net Bancaire	76 489	66 696	268 545	235 528
4 - Autres produits d'exploitation	717	421	1 177	927
5 - Charges opératoires, dont :	21 550	19 192	82 599	70 692
Frais de personnel	17 122	15 038	64 284	54 382
Charges générales d'exploitation	4 428	4 154	18 315	16 310
6 - Structure du portefeuille au bilan			757 244	679 740
Portefeuille titres commercial			404 772	306 724
Portefeuille titres d'investissement			352 472	373 016
7 - Encours net des crédits (1)			4 153 937	3 652 155
8 - Encours des dépôts			3 450 091	3 153 153
Dépôts à vue (*)			1 306 478	1 143 236
Dépôts d'épargne			1 103 856	965 561
Dépôts à terme			1 039 757	1 044 356
9 - Emprunts et ressources spéciales au bilan			346 805	228 314
10 - Capitaux propres apparaissant au bilan (2)			664 831	628 274

(*) Chiffres 2016 retraités pour les besoins de la comparabilité

(1). Les crédits sont présentés nets des provisions constituées durant la période.

(2). Compte non tenu du résultat de la période.

BANQUE DE TUNISIE
NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 180.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

2.1.1. La constatation des intérêts :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

2.1.2. La constatation des commissions :

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

2.2. Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3. Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

2.4. Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

2.5. Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6. Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

3. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 4EME TRIMESTRE 2017 :

A la fin du 4ème trimestre 2017, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les crédits à la clientèle** (nets des provisions constituées) ont enregistré une augmentation de **+13,7%**, passant de **3.652.155** mille dinars au 31/12/2016 à **4.153.937** mille dinars au 31/12/2017. Cette croissance a touché toutes les composantes des crédits accordés aux entreprises et aux particuliers.
- **Les dépôts de la clientèle** sont en croissance de **+9,4%** passant de **3.153.153** mille dinars au 31/12/2016 à **3.450.091** mille dinars au 31/12/2017. Cette croissance est générée essentiellement par l'augmentation des dépôts d'épargne et des dépôts à vue de **14,3%** entre Décembre 2016 et Décembre 2017.
- **L'encours des ressources spéciales** a augmenté de **51,9%** passant de **228.314** mille dinars fin Décembre 2016 à **346.805** mille dinars à fin Décembre 2017 et ce suite aux nouveaux tirages effectués par la banque sur des nouvelles lignes de crédits extérieures accordées par des bailleurs de fonds internationaux.
- **Les produits d'exploitation bancaire** ont progressé de **+14,5%** pour atteindre **420.949** mille dinars au 31/12/2017 contre **367.760** mille dinars au 31/12/2016. Cette progression concerne les intérêts (**+14,5%**), les commissions (**+7,6%**) et les revenus du portefeuille commercial et d'investissement (**+20,3%**).
- **Les charges d'exploitation bancaire** sont en augmentation de **+15,3%** passant de **132.232** mille dinars au 31/12/2016 à **152.404** mille dinars au 31/12/2017. Cette hausse des charges est engendrée essentiellement par l'augmentation du volume des dépôts et des tirages sur les ressources extérieures.
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint à la fin du 4ème trimestre 2017 un montant de **268.545** mille dinars, contre **235.528** mille dinars à la fin du 4ème trimestre 2016, soit une progression de **+14%**.
- **Les charges opératoires** ont augmenté de **+16,8%** pour atteindre **82.599** mille dinars au 31/12/2017 contre **70.692** mille dinars au 31/12/2016. Elles sont décomposées comme suit :

- *Charges du personnel pour un montant de **64.284** mille dinars, en augmentation exceptionnelle de **18,2%** et ce tenant compte des deux augmentations salariales sectorielles successives de 2016 et 2017.*
- *Les frais généraux ont atteint une enveloppe de **18.315** mille dinars contre **16.310** mille dinars en 2016, soit une augmentation de **12,3%**.*

Ces indicateurs ne tiennent pas compte d'une contribution au fonds de garantie des dépôts, au titre de l'exercice 2017.

A la fin du 4ème trimestre 2017, le réseau d'agences est composé de **124 points de vente** et ce suite à l'ouverture de **4** nouvelles agences au courant du 4ème trimestre 2017.